



Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3-1 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas.
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative.

Ce document est émis par le ministère en charge de l'écologie.

Ce formulaire peut se remplir facilement sur ordinateur. Si vous ne disposez pas du logiciel adapté, vous pouvez télécharger Adobe Acrobat Reader gratuitement [via ce lien](#) 

Cadre réservé à l'autorité chargée de l'examen au cas par cas

Date de réception : 2 6 / 0 5 / 2 0 2 4

Dossier complet le : 1 2 / 0 6 / 2 0 2 4

N° d'enregistrement : 2024-0664

1 Intitulé du projet

Défrichement d'une parcelle de 6300 m² en vue d'une valorisation agricole au quartier Morne Vent du Saint-Esprit

2 Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

cf Annexe 1

Prénom(s)

2.2 Personne morale

Dénomination

Raison sociale

N° SIRET

Type de société (SA, SCI...)

Représentant de la personne morale : Madame

Monsieur

Nom

Prénom(s)

3 Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
47. a	Défrichement de 6300 m ² en vue d'une valorisation agricole soumis à l'autorisation au titre de l'article L 341-3 du code forestier portant sur une superficie totale même fragmentée de plus de 0,50 ha et de moins de 25 ha

3.1 Le projet fait-il l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement ? (clause-filet) ?

Oui Non

3.2 Le projet fait-il l'objet d'une soumission volontaire à examen au cas par cas au titre du III de l'article R.122-2-1 ?

Oui Non

4 Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire.

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Mme... titulaire d'un Brevet Professionnelle Responsable d'Entreprise Agricole (BPREA) dispose d'un terrain en location au quartier Morne Vent du SAINT-ESPRIT (cadastré E 4).
Elle souhaite le défricher partiellement et mettre en valeur ce terrain de 6300 m².

4.2 Objectifs du projet

Le projet global de Mme ...est de créer une ferme en parmaculture avec des productions maraîchères et fruitières diversifiées en association ainsi que de petits ateliers d'élevage (100 coqs et 100 poules pondeuses) en bâtiment. Les productions animales concourent à fournir de la matière organique et un revenu complémentaire. Mme...souhaite labelliser sa production en Agriculture Biologique.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 Dans sa phase travaux

Le défrichement concerne principalement l'élimination des touffes de bambous et leurs remplacements par des arbres fruitiers et des cultures associés.

L'enlèvement des bambous (espèce envahissante) sera réalisé par un arrachage mécanisé des souches. Les déchets végétaux seront broyés et compostés ou incorporés au sol en vue d'une valorisation comme amendements organiques.

4.3.2 Dans sa phase d'exploitation et de démantèlement

La phase d'exploitation concernera les activités agricoles

4.4 À quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

① La décision de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

- autorisation de défrichement et dérogation espèces protégés
- déclaration en mairie pour l'activité d'élevage de volailles (Les productions de moins de 500 volailles relèvent du REGLEMENT SANITAIRE DÉPARTEMENTAL promulgué par l'ARRÊTE PREFECTORAL N°09-03575 du 29 septembre 2009 portant abrogation de certaines dispositions)
- la déclaration d'activité d'un propriétaire de troupeaux de volailles de l'espèce Gallus gallus (CERFA N°13989*03) à réaliser au niveau du SALIM de la DAAF, pôle santé et protection des animaux et des végétaux afin d'obtenir son « identifiant national unique atelier volailles » (INUAV)

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques du projet	Valeurs
Superficie défrichée	6300 m ²

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune d'implantation

Numéro : Voie :

Lieu-dit :

Localité :

Code postal : BP : Cedex :

Coordonnées géographiques^[1]

Long. : ° ' " Lat. : ° ' "

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°,11°a) b),12°,13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36°, 37°, 38°, 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement

Point de départ : Long. : ° ' " Lat. : ° ' "

Point de d'arrivée : Long. : ° ' " Lat. : ° ' "

Communes traversées :

Précisez le document d'urbanisme en vigueur et les zonages auxquels le projet est soumis :

PLU de la commune Le Saint-Esprit / zonages A1 (zone agricole), A1r (zone agricole avec présence de risques forts), U5 (quartier rural à vocation résidentielle prédominante)

 Joignez à votre demande les annexes n°2 à 6.

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage avait-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui Non

[1] Pour l'outre-mer, voir notice explicative.

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ? En cas de modification du projet, préciser les caractéristiques du projet « avant /après ».

5 Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

① Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive Géo-IDE, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Commune classée en zone de montagne
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La commune du Saint-Esprit est classée en partie au sein du Parc Naturel Régional de Martinique

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le PPRN de la Ville du Saint-Esprit a été approuvé en 2013
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Le projet se situe-t-il dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6 Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages/ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les déchets végétaux issus du défrichage seront broyés et compostés ou incorporés au sol comme amendements organiques
	Est-il déficitaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Est-il en adéquation avec les ressources disponibles, les équipements d'alimentation en eau potable/ assainissement ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les travaux peuvent entraîner une perturbation ponctuelle de la microfaune existante mais les pratiques agroécologiques qui seront réalisées par l'agricultrice compenseront et augmenteront la biodiversité (introduction de cultures fruitières diversifiées qui s'opposent à la domination des bambous sur les autres espèces végétales qui appauvrit le milieu)
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les bambous sont des indicateurs de mouvement de terrain. Mme ... stabilisera les pentes avec l'implantation d'arbres fruitiers notamment les cocotiers dont la densité du système racinaire est connue pour leur rôle anti-érosif
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	uniquement durant la phase des travaux qui est limité dans le temps (engin mini-pelle)
	Est-il source de bruit ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	uniquement durant la phase des travaux qui est limité dans le temps (engin mini-pelle)
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	uniquement durant la phase des travaux qui est limité dans le temps (engin mini-pelle)
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Émissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Engendre-t-il des rejets liquides ?		<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Si oui, dans quel milieu ?		<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Émissions	Engendre-t-il des effluents ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Patrimoine/Cadre de vie/Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Il favorise la création d'une entreprise agricole par une Jeune Agricultrice

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non

Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non

Si oui, décrivez lesquelles :

6.4 Description des principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

6.5 Description, le cas échéant, des mesures et caractéristiques du projet susceptibles d'être retenues ou mises en œuvre pour éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (en y incluant les scénarios alternatifs éventuellement étudiés) et permettant de s'assurer de l'absence d'impacts résiduels notables. Il convient de préciser et de détailler ces mesures (type de mesures, contenu, mise en œuvre, suivi, durée).

La durée des travaux est limitée dans le temps afin de limiter la gêne aux riverains.

Le mode de production de Mme ... en associant les arbres fruitiers et les cultures maraîchères contribuera à stabiliser les pentes. L'élevage de volailles de dimension réduite a peu d'impact environnemental.

En effet, les principaux travaux concernent l'enlèvement des touffes de bambous (2500 m²) qui seront remplacés et compensés par des arbres fruitiers diversifiés notamment par des cocotiers, connus pour leurs racines pouvant stabiliser les pentes.

Le terrain est déjà pourvu d'une quinzaine de manguiers qui sera conservé et enrichi.

7 Auto-évaluation (facultatif)

① Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

La mise en valeur d'un foncier de 6300 m² est nécessaire à la création de l'entreprise agricole.
Au regard de la faible surface à défricher et de la compensation qui sera réalisée, j'estime pouvoir être dispensé de l'évaluation environnementale

8 Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié.	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Si le projet fait l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement (clause filet), la décision administrative soumettant le projet au cas par cas.	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe).	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain.	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), 9°a), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau	<input type="checkbox"/>
7	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

i Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent.

Objet		
1	Plan d'aménagement des cultures associées et justificatifs	<input checked="" type="checkbox"/>
2		<input type="checkbox"/>
3		<input type="checkbox"/>
4		<input type="checkbox"/>
5		<input type="checkbox"/>

9 Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur avoir pris en compte les principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

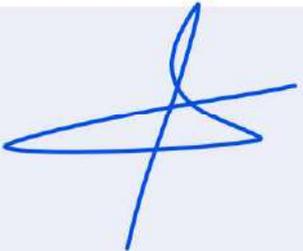
Nom _____

Prénom _____

Qualité du signataire cheffe d'entreprise agricole

À SAINT-ESPRIT

Fait le 1 / 0 / 0 6 / 2 0 2 4



Signature du (des) demandeur(s)

Visite préalable

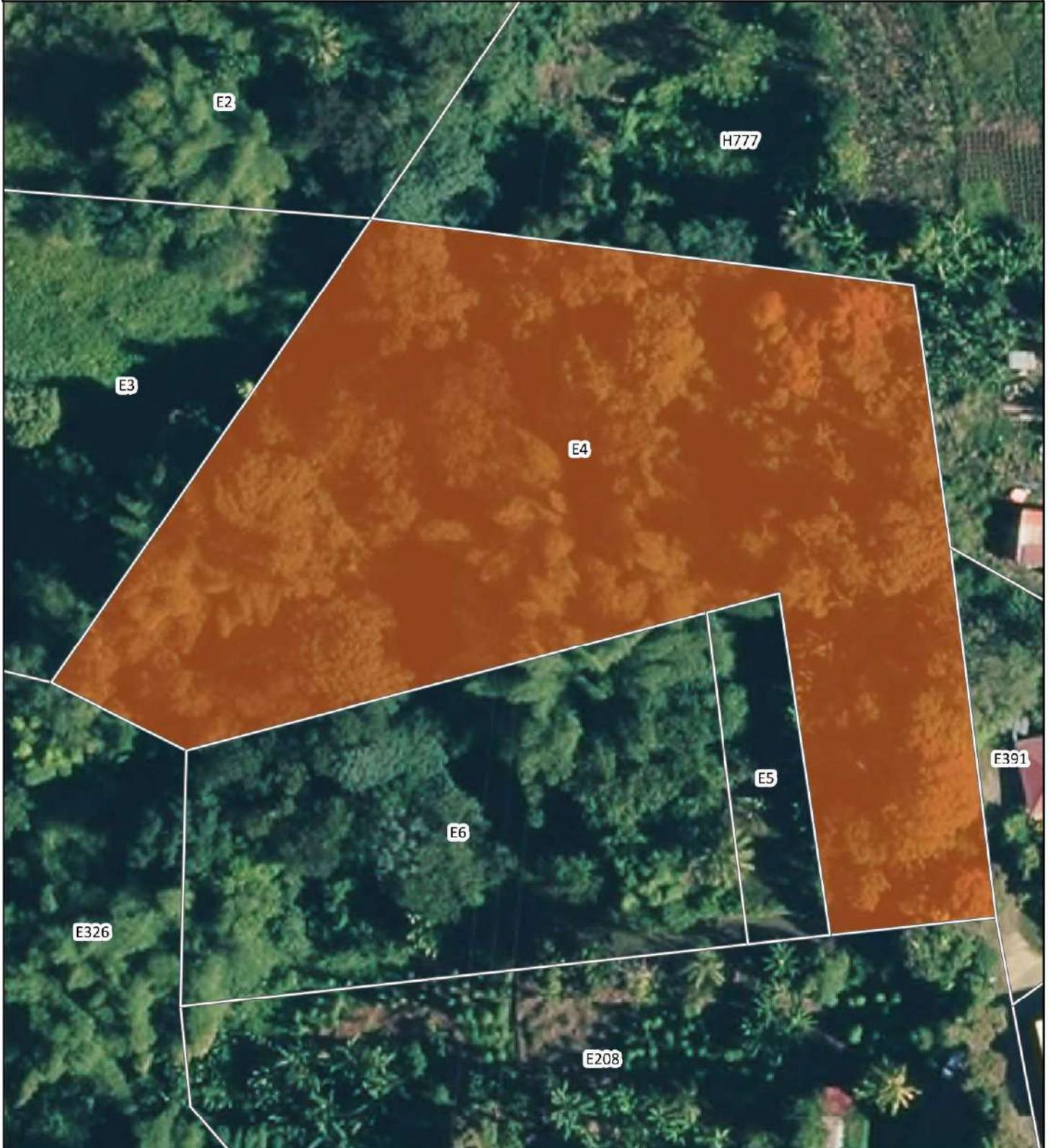


Dossier VP n°019/24 ;
SAINT ESPRIT ; Parcelle E 4

 Parcellaire cadastral 2023

Étude des boisements :

 Boisé : Surface soumise à autorisation de défrichement



ANNEXE 3

Un plan de situation au 1/25 000



Données cartographiques : © IGN, Planet Observer, CRAIG, Conseil départemental des Alpes-Ma



Localisation de l'exploitation



Figure 1 Vue 1 = zone de bambous à défricher



Figure 2 Vue 2 = zone de manguiers et petits élevages associés



Annexe 5 : Localisation de la zone à défricher



Zone naturelle préservée

Zone à défricher : 2500 m²

Zone des manguiers à conserver

Annexe 5 : Localisation de la zone à défricher



Zone naturelle préservée

Zone à défricher : 2500 m²

Zone des manguiers à conserver

Poulailler

Projet d'aménagement du terrain permettant de compenser le défrichement

Principe :

Les arbres fruitiers et les cultures maraîchères associées seront implantés selon la courbe de niveau du terrain.

Pour une efficacité de l'emprise racinaire, les cocotiers seront implantés en ligne tous les 6 m. En effet le cocotier peut compter sur un système racinaire très efficace

- À la base du tronc se trouve un cône renversé, appelé bulbe radulaire. Celui-ci augmente la stabilité de la structure ;

- De ce bulbe central partent des milliers de racines qui forment un réseau très dense, composé de racines primaires qui atteignent 4 à 5 mètres de profondeur, puis de racines secondaires, plus fines, qui s'étalent verticalement pour former un matelas dense, dans le premier mètre de profondeur du sol.

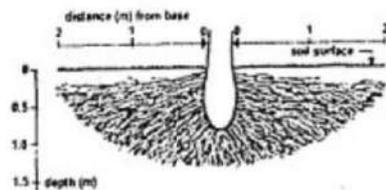
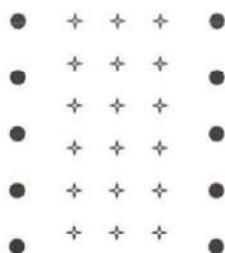


Fig. 1. Schematic presentation of the rooting spread pattern of an adult coconut palm.

https://agritech.tnau.ac.in/horticulture/horti_pcrops_coconut_botany.html

Les cultures associées

La disposition des cultures sera réalisée selon la courbe de niveau du terrain. Ces associations permettent de maintenir une couverture permanente du sol

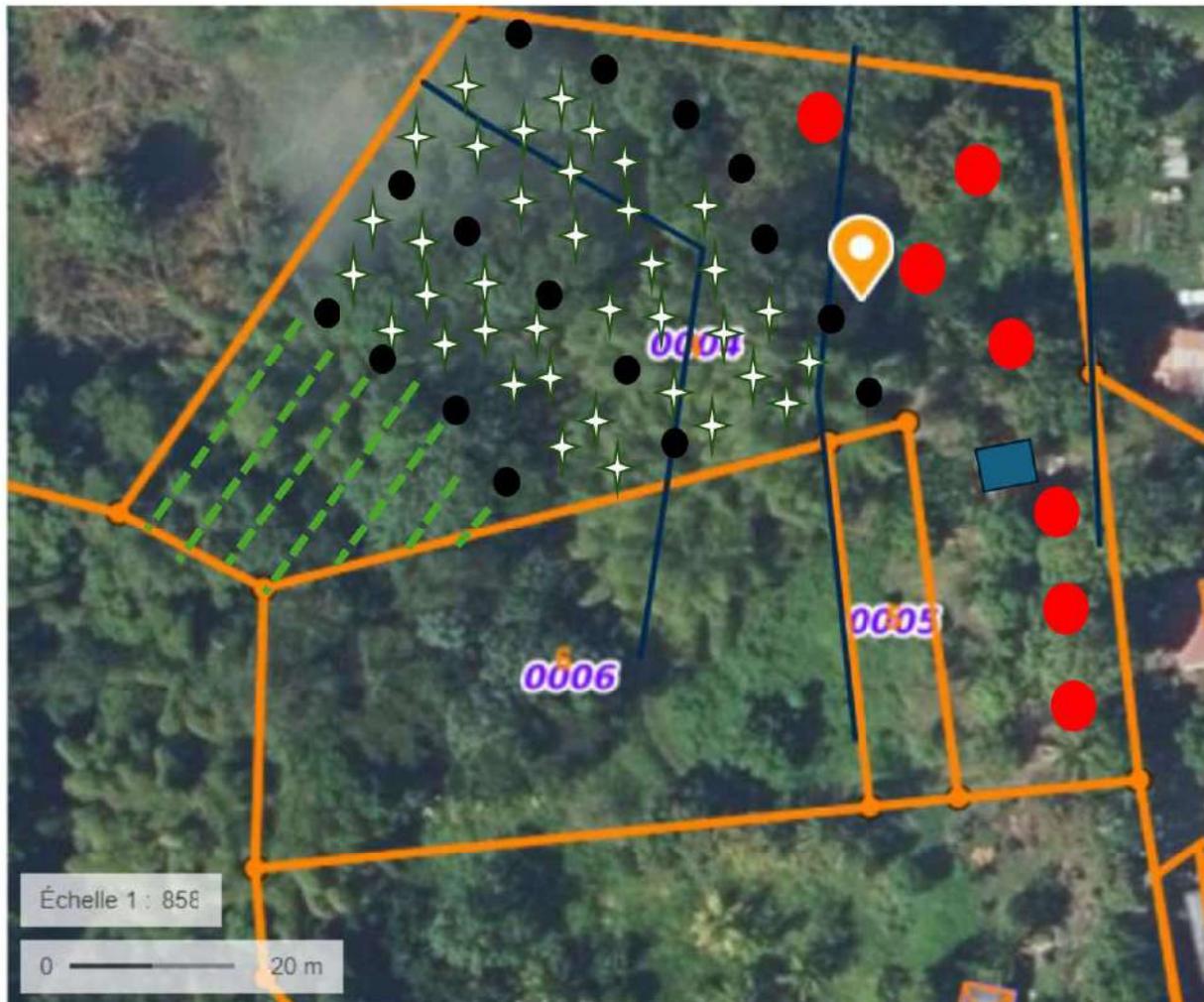


● Fruitier (Cocotier ou autre arbres)

✦ Cultures intercalaires maraîchères



Schéma général



- Cocotier ou arbre fruitier à planter selon la courbe de niveau à planter
- ✦ Cultures maraîchères intercalaire à planter
- Manguier et autres arbres fruitiers déjà existants qui seront préservés
- ▨ Zone naturelle préservée
- Poulailier

Projet d'aménagement du terrain permettant de compenser le défrichement

Principe :

Les arbres fruitiers et les cultures maraîchères associées seront implantés selon la courbe de niveau du terrain.

Pour une efficacité de l'emprise racinaire, les cocotiers seront implantés en ligne tous les 6 m. En effet le cocotier peut compter sur un système racinaire très efficace

- À la base du tronc se trouve un cône renversé, appelé bulbe radulaire. Celui-ci augmente la stabilité de la structure ;

- De ce bulbe central partent des milliers de racines qui forment un réseau très dense, composé de racines primaires qui atteignent 4 à 5 mètres de profondeur, puis de racines secondaires, plus fines, qui s'étalent verticalement pour former un matelas dense, dans le premier mètre de profondeur du sol.

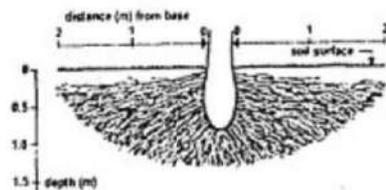
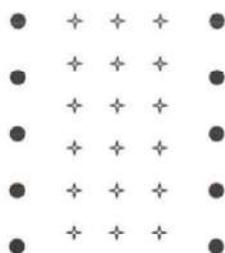


Fig. 1. Schematic presentation of the rooting spread pattern of an adult coconut palm.

https://agritech.tnau.ac.in/horticulture/horti_pcrops_coconut_botany.html

Les cultures associées

La disposition des cultures sera réalisée selon la courbe de niveau du terrain. Ces associations permettent de maintenir une couverture permanente du sol

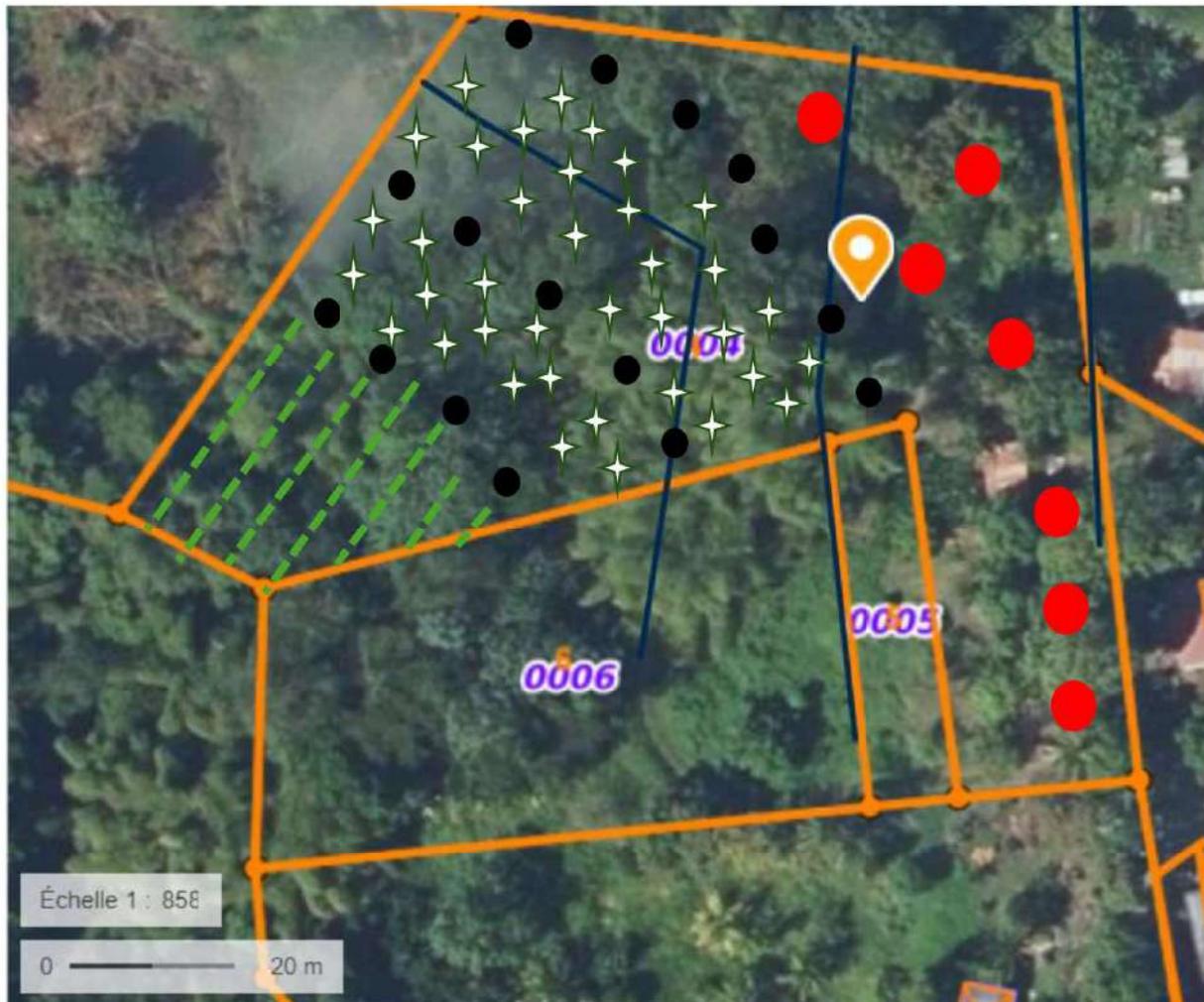


● Fruitier (Cocotier ou autre arbres)

✦ Cultures intercalaires maraîchères



Schéma général



● Cocotier ou arbre fruitier à planter selon la courbe de niveau à planter

✦ Cultures maraîchères intercalaire à planter

● Manguiers et autres arbres fruitiers déjà existants qui seront préservés

▨ Zone naturelle préservée